

## *Des musées sous contraintes : libertés, censures et controverses*

**Mardi 2 juin 2026 - 18h-20h30**

Amphithéâtre Dürer de l'École du Louvre & plateforme Zoom

### Propos de la soirée

Publié en mars dernier, le rapport du CESE intitulé Contrer les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques montre que depuis quelques années, les formes d'entraves se multiplient dans l'ensemble du secteur culturel et que celles-ci sont de plus en plus fortes et violentes, amplifiées par les réseaux sociaux, et qu'elles émanent de profils de plus en plus variés.

Si le spectacle vivant est particulièrement concerné, les espaces dédiés à la création plastique, les lieux d'exposition, les musées et le patrimoine n'échappent pas à de multiples formes de contraintes, affirmées de manière plus ou moins explicite.

Alors que la société est de plus en plus polarisée et que les points de vue s'expriment avec virulence, souvent sans nuance, les musées sont soumis à des pressions multiples, émanant tantôt de groupes militants, tantôt des politiques, tantôt de pressions étrangères, parfois même de l'intérieur du musée ou des institutions en charge du patrimoine.

Face à cette situation, le risque d'autocensure est grand.

Doit-on remiser en réserves certaines œuvres ou documents ? Doit-on continuer de mettre en exposition certains sujets ? Doit-on parler de ce qui peut fâcher ? La crainte du faux pas, de la mécompréhension, du blasphème parfois, de l'offense peut être vécue par les professionnels de musée comme un frein puissant à la liberté de programmation ou des contenus de médiation.

Véritable risque pour la démocratie, ces pressions et les formes d'auto-renoncement qu'elles font apparaître font courir un risque à la vocation sociale et civique du musée. Comment dans ce contexte, parvenir à garantir les conditions du dialogue citoyen, à encourager l'esprit critique et à favoriser l'échange ?

La réunion du Comité français d'histoire de l'art (CFHA), de l'Association professionnelle de l'archéologie, de l'histoire de l'art des Universités (APAHU), d'ICOM France et l'École du Louvre pour ce débat de déontologie est un signe d'une prise de conscience collective des menaces sur la liberté scientifique et académique, mais aussi d'une réflexion commune sur comment faire face à ces contraintes et trouver des solutions.

Comment poursuivre les projets, initier d'autres manières de regarder, d'étudier, de débattre, de partager afin de semer les éléments fructueux de demain ?

Émilie Girard, présidente, mai 2026